

Colloque

Vendredi 3 avril 2015

Salle des Conseils
Université Panthéon-Assas
Paris II
12, place du Panthéon
75005 Paris
Escalier M - 1^{er} étage
(ENTREE LIBRE)

organisé par :
**L'Association des étudiants
du Master Droit Public
Approfondi**
de l'Université
Panthéon-Assas Paris II.
Président :
Pierre-Edouard BELOUET



En collaboration avec le
Centre d'Études
Constitutionnelles et
Politiques de l'Université
Panthéon-Assas Paris II



Et avec l'assistance de
L'institut Cujas - Université
Panthéon-Assas Paris II

U n i v e r s i t é
P a n t h é o n
A s s a s
P a r i s I I

Bioéthique : repenser la frontière entre libertés et droits de l'individu

M a s t e r 2

D r o i t p u b l i c
a p p r o f o n d i



Bioéthique : repenser la frontière entre libertés et droits de l'individu

Au rythme du progrès médical, le droit évolue et s'impose comme le vecteur d'un ordre public de moralité. Appréhendée par le droit public, la bioéthique est la matrice d'enjeux de société primordiaux : la dignité de la personne humaine, la gestation pour autrui (GPA), les limites de la recherche médicale, la fin de vie, comme peuvent l'illustrer l'affaire Lambert ou encore les récentes expositions de corps humains.

Dès lors, organiser la morale institutionnelle revient à encadrer par le droit les pratiques et progrès de la médecine.

Cette problématique sera traitée à la lumière du droit positif, de son application par le juge et des standards européens des libertés. Si comparaison n'est pas raison, il conviendra aussi de se pencher sur les solutions apportées par les ordres juridiques voisins.

Nous vous attendons nombreux pour intervenir sur ces questions afin de réfléchir ensemble sur ce qui constitue inéluctablement la manière de penser le droit de demain.

« L'Association du master vous souhaite une journée d'étude pleine de réflexion, qui je l'espère, apportera une contribution salutaire sur un sujet cristallisant le débat public contemporain. »

Pierre-Édouard BELOUET

Président de l'Association du Master de Droit Public Approfondi
Promotion René Capitant – 2014/2015

« Avec nos partenaires »



Plus d'information sur :
<http://m2droitpublicapprofondi.fr>

U n i v e r s i t é
P a n t h é o n
A s s a s
P a r i s I I

Bioéthique : repenser la frontière entre libertés et droits de l'individu

Sous la présidence de
Didier TRUCHET

Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II

9h30 Accueil par **Guillaume DRAGO**,
professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II
directeur du Master de Droit public approfondi

9h45 Propos introductifs, **Didier TRUCHET**

10h00 Prolégomènes pour une appréhension de la bioéthique
par le droit public : éléments historiques et juridiques
Louis TERRACOL

10h30 La dignité de la personne humaine
Arnaud NGUYEN KHAC

11h00 La GPA : appréhension des grandes problématiques
juridiques en France, **Pauline COCHELARD**

11h30 Les limites imposées à la recherche médicale
Carmen DENOËL et **Gautier TREBUCHET**

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

14h00 Le corps humain à l'épreuve de l'exposition
Hadrien BERTAUX

14h30 Fin de vie : s'éteindre à la lumière du droit **Ludmilla LEBOEUF**

15h00 Le juge et l'exercice du biopouvoir d'État.
L'affaire Vincent Lambert **Amaury DESQUEST**

15h30 Organiser la morale institutionnelle : étude comparée des
comités de bioéthique **Aurélien DE TRAVY**

16h00 Débats

16h30 Rapport conclusif, **Didier TRUCHET**, *professeur émérite de*
l'Université Panthéon-Assas Paris II